



Dossier behandeld door
traité par

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Halle, le 16 septembre 2022.

CONVOCAATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2022

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance qu'une deuxième **Assemblée Générale Statutaire Nationale**, prévue par l'article 22 des Statuts, aura lieu le **VENDREDI 28 octobre 2022 à 10h00**, dans le bâtiment RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Nationales Extraordinaires et Statutaires des 18.02.2022, 21.03.2022 et 29.08.2022 (en annexe)
2. Montant du prix de la bague 2023 à proposer au Ministre des Finances et la fixation du montant supplémentaire à payer à partir de l'achat de X bagues
3. Dates et lieux de lâchers des concours nationaux et internationaux pour la saison 2023
4. Organisation sportive pour la prochaine saison
5. Propositions d'exclusion
6. Demandes de levée d'exclusion et demandes de réhabilitation

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DE GESTION NATIONAL,
Le Président National,

Pascal BODENGIEN

